

porter à la maison commune les deux pièces principales qui forment son atelier, le peuple égaré brise et détruit tout. « La destruction de cette machine a privé Saint-Etienne d'une branche de produits qui occupe ailleurs des milliers de bras (1). » Et ce fait s'est reproduit à chaque crise populaire ! L'ouvrier privé d'instruction est toujours la dupe des mauvais raisonnements.

Un décret de la Constituante, du 3 février 1790, sur la division du territoire, avait formé du Lyonnais, Forez et Beaujolais un seul département, appelé Rhône-et-Loire, dont Lyon était le chef-lieu.

Les échevins (2) qui s'étaient occupés de l'administration civile, furent alors remplacés par une municipalité composée d'officiers et de notables ; M. Antoine Neyron fut le premier maire de Saint-Etienne, nommé à la majorité des citoyens actifs.

Le recensement de la population de Saint-Etienne et de sa banlieue fut fait alors : il se monta à 27,209 habitants, compris Saint-Etienne, OutreFurens, Montaud, Valbenoîte, Furet-la-Valette et la Métare. Celle de Saint-Etienne seule fut évaluée à 18,559 ames.

Un directoire de district eut à s'occuper de tout ce qui con-

(1) *Journal de Saint-Etienne* du 23 mars 1839.

(2) Avant les échevins, la communauté de la ville de Saint-Etienne était administrée par des consuls. La date la plus ancienne qui en fasse mention est celle du 28 décembre 1410, contrat d'acquisition d'un terrain, dit le *Pré de la Foire*, par les consuls de Saint-Etienne. En 1486 il existe une transaction par la libre franchise de cet emplacement, entre le seigneur de Saint-Priest et les consuls et principaux habitants de Saint-Etienne, qui sont Jean Bechon, Antoin Cizeron, Etienne Pion, Jean Tissot, Benoit de la Bougy et Etienne de la Place. Les premiers consuls patentés sont ceux de l'année 1637. L'échevinage date de l'année 1669. Les premiers échevins furent Jean Palluat de Besset, Jean Blachon, Antoine Ronzil, Jean Frotton. Ce fut en 1750 qu'eurent lieu les lettres-patentes qui unissent au consulat les charges de conseiller du roi, maire, secrétaire, assesseurs, etc., etc.